

Les quinze Stations du Rosaire

Le pèlerinage de N.-D. du Très-Saint Rosaire, du Cap de la Madeleine, attire de plus en plus la dévotion des populations chrétiennes du Canada et des Etats-Unis. Elles viennent ici, j'allais dire, avec autant de naturel que le St-Laurent va à la mer. Il semble donc que c'est ici que doit se préciser et se manifester dans un "ensemble national" la dévotion à la Très Sainte Vierge. Cette dévotion dont l'expression la plus usuelle est le Très Saint Rosaire, cette dévotion dis-je, si vivante au cœur de nos populations chrétiennes, ne s'est pas jusqu'ici formulée d'une manière unique. Elle flotte, pour ainsi dire, éparse et indécise au-dessus du pays, isolée au-dessus de chaque église particulière.

Maintenant elle veut s'exprimer par une voix unique, une voix toute sonore de l'accent canadien, rythmée au battement de cœur national, toute vibrante de piété intérieure, et c'est au Cap de la Madeleine qu'elle veut se faire entendre : oui, au Cap, dans ce merveilleux décor de la nature, plus beau encore que celui de nos légendes, en face du grand fleuve par lequel se sont écoulés tant d'événements de l'histoire canadienne.

Aussi les RR. PP. Oblats, gardiens du Sanctuaire, ont-ils conscience de ce "mouvement national," et se sentent-ils obligés à le développer. Depuis qu'ils sont ici, ils ont refait la toilette de ce site charmant : l'an dernier, 12 octobre 1904, ils ont dirigé vers le Cap des multitudes innombrables, pour prendre part au couronnement de N.-D. du Très-Saint Rosaire. Aujourd'hui ils viennent proposer aux pèlerins, aux lecteurs des "Annales" à leurs amis, à leurs abonnés, à leurs bienfaiteurs, à tous ceux qui aiment la Très Sainte-Vierge et son Rosaire, mais surtout à leurs admirables zélateurs et zélatrices, ils viennent proposer l'érection de 15 groupes représentant les 15 Stations ou mystères du Rosaire.

Nous offrons cette circulaire, comme une "aumônière" que nos Annales, mendiantes bénies, iront vous porter à domicile, la tendre à toutes les bonnes volontés, à toutes les générosités.

Les uns, des sociétés par exemple, se réuniront, et leurs cotisations infiniment petites grossiront jusqu'à la somme suffisante à l'achat d'un groupe. D'autres se feront zélateurs ou apôtres pour fournir l'équivalent de ce que nous appellerons soit un rosaire entier, soit un chapelet, soit un gros grain, tel que l'indiquent les cartes que nous leur enverrons. Les autres, ceux sans doute que Marie saura reconnaître, se contenteront de l'équivalent d'un "Ave Maria," et nous enverrons leurs dix cents (10cts.) ou bien les offriront à nos zélateurs ou zélatrices pour remplir les souscriptions qu'on leur présentera.

Le nom du particulier, ou de la Société ou de la famille qui aura fourni une "Station" sera gravé *sur* la pierre comme un souvenir impérissable ; le nom des familles, des zélateurs ou zélatrices qui nous auront fourni une souscription atteignant \$25.00, sera inscrit sur un tableau d'honneur gardé au Sanctuaire ; le nom de tous les autres donateurs sera scellé dans la maçonnerie qui supportera le groupe. Et quand même votre aumône ne correspondrait qu'à l'humble grain de sable perdu dans le mortier, n'oubliez pas que Marie saura bien le remarquer, et en reconnaître la nécessité. Mais tous, grands ou petits donateurs, participeront à tous les biens spirituels dont disposent les gardiens du pèlerinage.

Demandez au Directeur des "Annales" autant de cartes de souscription que vous désirez. Sur ces cartes, où est dessiné un chapelet, à chaque 10cts. vous barrerez un des petits grains, et au bout d'une dizaine vous aurez une \$1.00, que vous pourrez nous envoyer aussitôt, en inscrivant, sur une feuille à part, les noms des souscripteurs. Si on vous offre \$3.00 vous effacerez un des gros grains, et vous aurez \$15.00 lorsque tous seront effacés, ce qui donnerait la somme de \$20.00 pour un chapelet, et de \$60.00 pour trois ou un Rosaire.

BÉNIE SOIT LA REINE DU T. S. ROSAIRE